Avis aux étudiants fin cycle

Dans le cadre de payement des indemnités relatives aux stages des étudiants, les étudiants qui ont effectué des stages au titre de l'année2022-2023, peuvent déposer leurs dossiers de retour au niveau du vice-décanat chargé de la pédagogie.

Pour le dossier à fournir, veuillez consulter le lien ci-dessous:

<http://univ-bejaia.dz/Fac_Sciences-Exactes/index.php/graduation/stggrd>